

À la une

Captation de l'image publique d'un suspect à l'occasion d'une surveillance policière : vers de nouvelles restrictions ?

note par Pierre GAGNOUD sous Cass. crim., 11 oct. 2022

La Cour de cassation rappelle que la prise de clichés photographiques et, a fortiori, le recours à la vidéosurveillance afin d'observer un lieu privé sont proscrits en dehors de l'autorisation expresse d'un juge, même s'il s'agit d'un lieu extérieur et visible depuis la voie publique.



© New Africa_AdobeStock

Actualité

Décret *Magendie*, amiable et passerelles : Éric Dupond-Moretti avance quelques pistes de réforme

focus

Doctrine

L'acheteur public : garant de la mise en œuvre d'une commande publique durable

étude par Julien FAIDHERBE

Technique

L'encadrement de l'enquête de flagrance

par Thomas LEBRETON et Evan RASCHEL

Jurisprudence

Délit d'atteinte à la conservation d'espèces animales et d'habitats naturels

note par Stéphane DETRAZ sous Cass. crim., 18 oct. 2022

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- Sylvie LEROND

Avocate conseil (barreau des Hauts-de-Seine), CMS Francis Lefebvre Avocats

- Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

Maître de conférences à l'université Toulouse 1 Capitole

AVEC LA PARTICIPATION DE

Sylvain BERNARD, Julien DELVALLÉE, Grégory DUMONT, Axelle DUPIRE, Estelle GALLANT, Valentin GARCIA, Mélanie JAOL, Julien LAURENT, Pierre-Jean THIL et Oriane VERGARA



L'audience correctionnelle : mode d'emploi

➔ **SAMEDI 4 FÉVRIER 2023**

9H00-17H00

Maison de l'Amérique latine (Paris 7^e)

Formation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND**, **François SAINT-PIERRE** et **Marie BURGUBURU**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale.

PROGRAMME

08H45 Accueil des participants

09h00 Début de la formation

AGIR AVANT L'AUDIENCE

- . Le dossier
- . Les scellés
- . Les demandes de supplément d'information
- . Les citations de témoins et d'experts

Nathalie Schmelck, avocate à Paris

AGIR DÈS L'OUVERTURE DE L'AUDIENCE

- . Les exceptions : nullités, prescription, *Electa una via*, distinguer la procédure et le fond
- . La QPC
- . Les questions préjudicielles CJUE

Alexis Gublin, avocat à Paris

Questions de la salle et pause

L'ART DE CONCLURE, L'ART DE PLAIDER

Le point de vue du magistrat

Céline Ballerini, première vice-présidente adjointe au tribunal judiciaire de Marseille, présidente de la 6^e chambre (Ecofi)

12h15 Questions de la salle

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

Formation en présentiel, dans le respect des normes sanitaires et de distanciation sociale en vigueur au 4 février 2023. Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours ouvrés avant la manifestation !

TARIF JOURNÉE : 395 € HT (soit 474 € TTC)

TARIF JEUNES PROFESSIONNELS sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 295 € HT (soit 354 € TTC)

INSCRIPTION : <https://lext.so/5LDry2>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : vendredi 3 février 2023 à 12h

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz
claire.lorentz@lextenso.fr | 07 63 74 11 90



LES ASPECTS CIVILS

- . Contestations de parties civiles
- . Discussion des demandes de dommages intérêts et demandes accessoires
- . L'article 470-1 du CPP et les civilement responsables

Claudia Chemarin, avocate à Paris

SAISIES PÉNALES ET CONFISCATIONS

- . Comprendre les conditions et règles de procédures
- . Maîtriser les recours, les demandes de restitutions et les délais pièges (parties civiles et prévenus)
- . Connaître le fonctionnement de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Saisis et Confisqués (AGRASC)

Nicolas Bessone, magistrat et directeur de l'AGRASC

Discussion générale en assemblée

17h00 Café de fin de formation

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Mieux cerner les actions à entreprendre avant l'audience et dès son ouverture
- Se perfectionner dans l'art de l'argumentation à l'audience
- Maîtriser les aspects civils de l'audience correctionnelle et les conditions de saisies pénales

PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Prérequis : aucun prérequis spécifique n'est nécessaire



Validez 7H de formation auprès du CNB !



Les formations Lextenso sont certifiées Datadock

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2022
* Prix TTC au n° : 20 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 540,11 € TTC
Recueils + table seuls : 525,82 € TTC
Journal, recueil + table : 723,89 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 609 €
Journal, recueil + table : 819 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 689 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2021, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL443m4 ■ Décret *Magendie*, amiable et passerelles : Éric Dupond-
Moretti avance quelques pistes de réforme 3
- GPL443m5 ■ « Violier le secret d'un avocat par intrusion n'est pas faire
œuvre de justice » 4
- GPL443m3 ■ Réforme de la PJ : « un électrochoc » pour l'Association
nationale de police judiciaire 6
- GPL443o7 ■ « Le CNB est désormais entendu par les pouvoirs publics »
entretien avec Christiane FÉRAL-SCHUHL 7



Doctrine

- GPL443f0 ■ L'acheteur public : garant de la mise en œuvre
d'une commande publique durable
étude par Julien FAIDHERBE 9

Technique

- GPL443e1 ■ L'encadrement de l'enquête de flagrance
par Thomas LEBRETON et Evan RASCHEL 12

Jurisprudence

- GPL443e2 ■ Captation de l'image publique d'un suspect à l'occasion
d'une surveillance policière : vers de nouvelles restrictions ?
note par Pierre GAGNOUD sous Cass. crim., 11 oct. 2022 15
- GPL442t5 ■ Délit d'atteinte à la conservation d'espèces animales
et d'habitats naturels
note par Stéphane DETRAZ sous Cass. crim., 18 oct. 2022 19
- GPL443m7 ■ Le stress post-traumatique subi à l'occasion d'un vol peut
engager la responsabilité du transporteur aérien
note par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER sous CJUE, 20 oct. 2022 22
- GPL443b9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 26
- GPL443s9 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL442n4 ■ Chronique de jurisprudence de question prioritaire
de constitutionnalité
sous la direction scientifique de Dominique ROUSSEAU
avec la collaboration de Céline GUIBÉ, Nicolas MICHON, Coralie RICHAUD,
Sylvie SALLES et Arnaud SKZRYERBAK <https://lext.so/GPL442n4> 
- GPL442n5 ■ Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits
et du Conseil d'État : le contentieux du monde judiciaire
par Pauline HOT et Cécile VAULLERIN <https://lext.so/GPL442n5> 

Gazette Spécialisée

DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

Sous la responsabilité scientifique de
Quentin GUIGUET-SCHIELÉ et Sylvie LEROND

35